



INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Enseignement secondaire

Année scolaire 2021-2022

Place du Nouveau Marché-aux-Grains 24 - 1000 Bruxelles

<http://www.institutdemotcouvreur.be/>

<https://idc.smartschool.be/>



Avis général n° 1

Rentrée des classes « Place du Nouveau Marché aux grains »

Chers Parents, chers élèves,

Voici quelques renseignements quant aux modalités pratiques de la rentrée. Je vous demande avec insistance de respecter les dates et les heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

	1 ^è année et 2 ^è années	3 ^è années	4 ^è années	5 ^è années	6 ^è années	7 ^è années
MERCREDI 01/09/21	<u>De 8h30 à 12h30 :</u> Constitution des classes dans le grand préau. Les élèves sont encadrés par le titulaire ou le co-titulaire en fonction de leur disponibilité par rapport aux examens de passage.	MERCREDI 1/09 et JEUDI 2/09/2021 Examens de passage selon l'horaire annexé au bulletin				
JEUDI 02/09/21	<u>De 8h00 à 12h30 :</u> Cours suivant un horaire spécial. Présentation des personnes ressources de l'école aux 1 ^{ères} .					
VENDREDI 03/09/21	<u>De 8h00 à 12h30 :</u> Cours suivant un horaire spécial	VENDREDI 03/09/2021 Affichage des résultats des délibérations de septembre selon un horaire spécial				
LUNDI 06/09/21	Cours suivant un horaire spécial	3 ^è années 9h-11h30	4 ^è années 10h30-13h	5 ^è années 13h30-15h	6 ^è années 15h-16h30	7 ^è années 15h-16h30
Constitution des classes dans le grand préau ; Les titulaires encadrent leurs élèves						

A l'heure convenue, **les élèves se rassemblent dans la cour pour la constitution des classes**. Ensuite, ils sont pris en charge par leur **titulaire** qui règlera avec eux les **formalités administratives** et leur donnera **tous les renseignements nécessaires** en matière d'horaire et de fonctionnement de l'école.

Ce moment permettra également aux élèves de faire connaissance, de recevoir les documents scolaires (journal de classe, fardes d'avis, etc.) et de se familiariser avec les lieux.

Un horaire spécial sera d'application du **1^{er} au 6 septembre 2021** pour les élèves du D1 afin de permettre l'organisation des examens de passage et des délibérations de septembre. Les élèves qui ont des examens de passage pourront prendre connaissance de leurs résultats par voie d'affichage, **le vendredi 3 septembre 2021**. L'horaire habituel sera d'application dès **le mardi 7 septembre 2021**.

J'attire votre attention sur le fait qu'aucun changement de classe ou d'orientation ne sera accepté sans une demande écrite, motivée des parents, adressée au Directeur.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Instruction Publique • Departement Openbaar Onderwijs
Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel
www.instructionpublique.bruxelles.be

INSTITUT DE MOT-COUVREUR

Place du Nouveau Marché-aux-Grains, 24 1000 Bruxelles
T. 02 505 59 00 • sec.couvreur@brucity.education

Pour bien comprendre le fonctionnement de l'école fréquentée par votre enfant, je vous invite à [lire attentivement les avis d'information](#) qui seront remis aux élèves, le 1^{er} jour de la rentrée. Si, toutefois, vous souhaitez avoir un contact pour demander une précision ou faire part d'une difficulté quelconque, vous pouvez toujours vous adresser [aux éducateurs](#) qui vous guideront efficacement vers la personne ressource.

Merci pour votre confiance et votre collaboration.

Bonne rentrée à tous,

Signature des parents,
De l'étudiant majeur,

Signature de l'élève,

Le Directeur,
M. PIROTTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy initial 'P' followed by a smaller, less distinct signature.